

# Le Bulletin

du Comité de Liaison des Retraitées et Retraités



**Février 2023**

Comité de Liaison des Retraitées et Retraités - Boîte 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS  
Tél. 01.44.64.64.44      clr@solidairesfinancespubliques.org

## Histoires de milliards ...

Le gouvernement proclame que la réforme des retraites se justifie car il manquerait dix milliards d'Euros pour équilibrer le système. Admettons !

Mais E. Macron vient d'annoncer simultanément, une loi de programmation militaire à hauteur de quatre cents milliards d'Euros sur sept ans. Une paille !

Outre que cette course à l'armement inquiète plus qu'elle ne rassure, elle représente quand même quarante fois plus que le financement estimé de nos retraites et pensions.

Si on rajoute la suppression annuelle de la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) qui se chiffre par un manque à gagner annuel de 8 milliards d'Euros au bas mot, on se dit que certaines dépenses s'imposent plus facilement que d'autres.

Au moment où la France a perdu sa souveraineté budgétaire, ne serions-nous pas pris en otages par les marchés financiers ?

Ces derniers voient d'un bon œil la suppression de la CVAE, qui va générer des suppléments de dividendes, et se réjouissent de l'explosion des ventes d'armes, qui vont alimenter un business rémunérateur. Mais ils ne supportent pas de voir la charge des retraites augmenter car c'est pour eux de l'argent perdu.

La réforme des retraites se résume donc à donner des gages aux marchés financiers pour qu'ils continuent à faire confiance à l'État emprunteur.

Terriblement injuste, diablement inefficace, le projet de loi sur la réforme des retraites mérite les oubliettes de l'histoire !

C'est au peuple que revient le « devoir » de le faire capoter !!!

**AG du CLR : 25 mai 2023**

Sommaire ...
Histoires de milliards ...
Pages 2 et 3
Macron et sa réforme des retraites
Page 4
L'appel de l'Abbé Pierre 1er février 1954
Pages 5 et 6
La guerre en Ukraine Plus d'un an déjà !
Page 7
Cours d'informatique « on-line » pour les retraités
Page 8
Barème des Cotisations CLR pour 2023

## Macron entend nous imposer sa réforme des retraites !

Comme toutes et tous les membres du bureau du CLR, vous en avez vu passer, en France, des « propositions de réforme des retraites » émanant de divers gouvernements !

Alors qu'on lui remettait le livre blanc des retraites en 1991, Michel Rocard, Premier ministre de l'époque, aurait déclaré : « avec la réforme des retraites, il y a de quoi faire sauter plusieurs gouvernements ». Il avait vu juste, car si certaines réformes ont abouti, d'autres ont fait chou blanc, telle la réforme « Juppé » (Premier ministre de J. Chirac) de 1995 !



Grâce à cette rétrospective que vous présente le CLR, replongez-vous dans le bain des dernières réformes des retraites ! Mais avant, rappelez-vous qu'en 1982, la gauche au pouvoir, sous la présidence de François Mitterrand, applique sa promesse de campagne : d'abaisser l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans (plutôt que 65 ans), pour les personnes ayant effectué 150 trimestres (37 ans et demi). C'est le seul pays d'Europe de l'Ouest qui a abaissé l'âge légal de départ.

**1993 - la réforme Balladur : Premier ministre de François Mitterrand** durant la cohabitation, Edouard Balladur entreprend une réforme très importante des retraites qui comprend plusieurs mesures pour le régime général : le nombre d'années de cotisation passe de 37,5 à 40 (progressivement entre 1994 et 2003). Ne seront plus prises en compte les 10 meilleures années de salaire mais les 25 meilleures (progressivement entre 1994 et 2008). Les retraites et les pensions sont désormais indexées sur l'inflation et non plus sur l'augmentation des salaires.

**1995 - le plan Juppé : le Premier ministre de J. Chirac** propose en novembre 1995, une réforme globale de la Sécurité sociale, dont la généralisation des mesures de la réforme Balladur aux fonctionnaires et entreprises publiques. La riposte syndicale ne se fait pas attendre et le pays est paralysé par des grèves massives : pas de train ni de métro pendant trois semaines.



Environ 800 000 personnes sont dans les rues le 5 décembre 1995. Alain Juppé, droit dans ses bottes, finit par céder sur les régimes spéciaux de retraites, qui garderont leurs spécificités, mais la plus grande partie de sa réforme sur la Sécurité sociale est menée à terme, notamment le contrôle du Parlement sur le financement de la Sécurité sociale.

**2003 - la réforme Fillon : Ministre des Affaires Sociales dans le gouvernement Raffarin (sous la présidence de J. Chirac)** il aligne le public avec le privé et tout le monde devra cotiser 40 années pour une retraite ou une pension à taux plein.

Cet allongement de la durée de cotisation augmentera progressivement pour atteindre 41 ans en 2012. Un accord est trouvé avec la CFDT sur les départs précoces pour les carrières longues : toute personne ayant commencé à travailler entre 14 et 17 ans et qui aura bien cotisé pendant 42 ans pourra partir plus tôt à la retraite.

Un système de surcote (si l'on cotise plus de 42 ans, le montant de la pension sera plus important) et de décote (le montant de la pension baissera de 1,5 % pour tout trimestre « manquant ») est mis en place. La mobilisation est très forte, mais le gouvernement passe en force.

### 2007 - 2010 : les réformes sous Nicolas Sarkozy

Le quinquennat de Nicolas Sarkozy voit deux réformes successives des retraites :

- **la première, sous le gouvernement Fillon en 2007**, concerne les régimes spécifiques des sociétés de service public (EDF, GDF, SNCF, RATP, Banque de France, etc.) ainsi que les professions à statut particulier (clercs de notaires, élus et employés parlementaires) dont la durée de cotisation est alignée sur celui du régime général et passe à 40 ans ;



– la deuxième, la réforme Woerth en 2010, repousse l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans et l'âge de départ à taux plein est lui aussi reculé et devrait atteindre 67 ans en 2022. La contestation est forte dans la rue et dans l'opposition. Le report de l'âge légal est vivement critiqué.

« La retraite à 60 ans, c'est une ligne de vie, c'est une ligne de souffrance au travail, c'est une ligne de revendication, c'est une ligne d'espoir », déclarait le sénateur socialiste et ancien Premier ministre de Mitterrand, Pierre Mauroy lors d'une discussion sur la réforme des retraites en octobre 2010. Le 26 octobre 2010, au palais du Luxembourg, si le ministre assurait que la réforme était « le fruit d'un long dialogue social » et qu'elle était « efficace car elle assurerait le financement de notre régime de retraite à partir de 2018 », depuis les bancs on n'entendait que les huées des sénateurs de l'opposition pour lui répondre.

**2014 - la réforme Touraine : la gauche, de retour au pouvoir en 2012, avec François Hollande, continue sur la même lancée.** La réforme de Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, accélère l'allongement de la durée de cotisation pour l'obtention d'une retraite à taux plein et l'inscrit dans le temps long. La durée de cotisation est relevée d'un trimestre tous les trois ans de 2020 à 2035 pour atteindre 172 trimestres (43 ans) pour les générations 1973 et suivantes. Un compte personnel de pénibilité est également instauré pour ceux qui exercent des métiers difficiles. Ils bénéficient d'un départ anticipé. Décriée de tous les côtés, la réforme passe tout de même au Parlement.

**Et la réforme des retraites version 2023, voulue par Emmanuel Macron.** Prévues durant le premier quinquennat, la réforme promise par E. Macron a pris plusieurs formes.

**1 – 2019 - le régime à points de J-Paul Delevoye,** initialement voulu par le gouvernement, semble avoir été abandonné au profit d'une accélération de la réforme Touraine et un nouveau recul de l'âge légal de départ à la retraite.



**2 – 2023 : c'est la Première ministre, Élisabeth Borne,** qui aura la charge de présenter, dès le 6 février, le texte de loi sous la forme d'un « projet de loi de financement rectificative de la Sécurité Sociale » (PLFSSR), pouvant ainsi user de l'article 49.3 lui permettant de faire passer le texte sans vote.



Le Gouvernement entend reporter l'âge légal de départ à la retraite qui, à compter de septembre 2023, devrait être relevé d'un trimestre chaque année pour atteindre 64 ans en 2030 (contre 62 ans actuellement). Dans le même temps, la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein serait portée à 43 ans dès 2027 (la réforme de 2014 prévoyait 43 ans en 2035).

L'âge de la retraite à taux plein (sans décote) resterait fixé à 67 ans.

D'autres sujets sont sur la table avec notamment des mesures pour la fonction publique et les régimes spéciaux, le dispositif « carrières longues », la prise en compte de la pénibilité, l'emploi des seniors et l'augmentation du montant de la pension minimale.

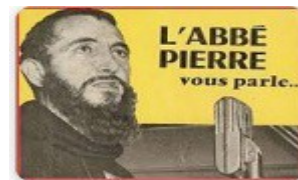
**Mais ... depuis la fin du mois de janvier et à l'heure où nous écrivons ces lignes, c'est sous « un front intersyndical uni » que des millions d'opposants à cette réforme (y compris des jeunes et des retraités), déferlent dans les rues de la France entière pour demander le « retrait de ce texte » !**

**« Le Président des riches » fera-t-il marche arrière ?**



## L'appel de « l'Abbé Pierre » du 1er février 1954

Hiver 1954. La France gélote, les "sans-logis" vivent dans des bidonvilles aux portes de Paris et leurs enfants meurent de froid. Un religieux, l'Abbé Pierre, Henri Grouès de son vrai nom, touché par leur misère va lancer un appel sur les ondes de la radio pour demander de l'aide.



Il fait -15°C, la Marne près de Paris est gelée. Les archives d'époque montrent l'ampleur du drame social qui se joue cette année-là. Des hommes dorment sur les bouches de métro pour se réchauffer, un nouveau-né meurt de froid dans un bidonville de Neuilly-Plaisance. Une sexagénaire, expulsée de son appartement, décède d'hypothermie sur le trottoir parisien. L'abbé Pierre est révolté par ce spectacle. Il s'affaire à construire un camp provisoire, "la Pomponnette" où pourront se réfugier les "sans-logis" comme il les appelle.

Le 1er février 1954, excédé de cette série de drames, il lance son « célèbre Appel aux dons », sur les ondes de Radio Luxembourg (ci-dessous en intégral), créant ce que l'on appellera « l'insurrection de la bonté ».

*"Mes amis, au secours... Une femme vient de mourir gelée, cette nuit à trois heures, sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier par lequel, avant hier, on l'avait expulsée..."*

*Chaque nuit, ils sont plus de deux mille recroquevillés sous le gel, sans toit, sans pain, plus d'un presque nu. Devant tant d'horreur, les cités d'urgence, ce n'est même plus assez urgent !*

*Écoutez-moi : en trois heures, deux premiers centres de dépannage viennent de se créer : l'un sous la tente au pied du Panthéon, rue de la Montagne Sainte Geneviève ; l'autre à Courbevoie. Ils regorgent déjà, il faut en ouvrir partout. Il faut que ce soir même, dans toutes les villes de France, dans chaque quartier de Paris, des pancartes s'accrochent sous une lumière dans la nuit, à la porte de lieux où il y ait couvertures, paille, soupe, et où l'on lise sous ce titre « centre fraternel de dépannage », ces simples mots : « Toi qui souffres, qui que tu sois, entre, dors, manges, reprends espoir, ici on t'aime »*

*La météo annonce un mois de gelées terribles. Tant que dure l'hiver, que ces centres subsistent, devant leurs frères mourant de misère, une seule opinion doit exister entre hommes : la volonté de rendre impossible que cela dure. Je vous prie, aimons-nous assez tout de suite pour faire cela. Que tant de douleur nous ait rendu cette chose merveilleuse : l'âme commune de la France. Merci ! Chacun de nous peut venir en aide aux « sans abri ». Il nous faut pour ce soir, et au plus tard pour demain : cinq mille couvertures, trois cents grandes tentes américaines, deux cents poêles catalytiques.*

*Déposez-les vite à l'hôtel Rochester, 92, rue de la Boétie. Rendez-vous des volontaires et des camions pour le ramassage, ce soir à 23 heures, devant la tente de la montagne Sainte Geneviève. Grâce à vous, aucun homme, aucun gosse ne couchera ce soir sur l'asphalte ou sur les quais de Paris. Merci !"*



Depuis de longues semaines, l'Abbé s'efforce d'amener l'opinion à comprendre que les sans-abris ne sont ni des crapules ni des fainéants, mais simplement des hommes qui ne gagnent pas de quoi payer une chambre d'hôtel quand ils sortent de l'usine.

La réaction politique ne se fait pas attendre et le Parlement adopte à l'unanimité un emprunt de dix milliards de francs de crédits pour réaliser au plus vite 12 000 logements.

Cinquante ans plus tard, en 1994, l'Abbé Pierre revenait sur son geste : «Je n'ai pas pris une demi-heure à réfléchir. C'est venu comme cela... Tant qu'il restera une famille logée comme des cochons, le combat devra être le même ! Et on pourrait dire de manière paradoxale : moins il y en a, plus on est coupable... Plus on approche d'un petit monde, plus c'est possible d'en sortir. »

## La guerre en UKRAÏNE : plus d'un an déjà !

Même si nous écoutons ou entendons, toutes et tous, et tous les jours, les informations concernant « la guerre en Ukraine », avons-nous bien saisi le pourquoi de cette guerre ?

### Quelle est l'origine de la guerre entre la Russie et l'Ukraine ?

L'Ukraine était l'une des entités constituant l'URSS, jusqu'à la dissolution de cette dernière en 1991 et la proclamation de l'indépendance ukrainienne.

En 2013, alors qu'un président « pro-russe » est en poste (Victor Ianoukovitch) en Ukraine, une révolution éclate dans le pays et chasse le chef de l'État. En répression, Vladimir Poutine annexe « la Crimée », un territoire ukrainien.



Dans le pays, pro et anti-russes s'affrontent. Des séparatistes ukrainiens (1) favorables à la Russie prennent alors le contrôle, avec le soutien de la Russie, d'une partie de la région du Donbass, bassin houiller composé des oblasts (l'équivalent des régions en France) de Donetsk et Lougansk.

Ils autoproclament alors la République populaire de Donetsk et celle de Lougansk sur environ un tiers de chaque oblast. Historiquement, ce sont des territoires dans lesquels la langue et la culture russe sont imprégnées. Il s'agit donc d'une sous-division de l'oblast de Donetsk et de Lougansk.

Après ces affrontements, les accords de Minsk sont signés en 2015 entre la Russie et l'Ukraine, sous la médiation de la France et de l'Allemagne, censés acter un cessez-le-feu, jamais vraiment respecté.

### Automne 2021 : les manœuvres inquiétantes de Vladimir Poutine ...

Si, depuis quelques années, le drapeau blanc était malgré tout agité, à l'automne 2021 Vladimir Poutine a soudainement déployé des dizaines de milliers d'hommes à divers points de la frontière entre la Russie et l'Ukraine. Une inquiétante manœuvre expliquée, notamment, par la volonté politique de Volodymyr Zelensky, président de l'Ukraine, d'intégrer l'OTAN (2). Ce qui, pour Vladimir Poutine, est "inacceptable". Le patron du Kremlin juge en effet que "la Russie a été dépouillée" avec l'indépendance de l'Ukraine. Sans doute entendait-il remettre la main sur le pays ? Avec son feu vert pour l'invasion, cela semble être bel et bien le cas.

### ... La guerre s'installe en Ukraine

Le 17 décembre 2021, la Russie rend publiques deux propositions de traités qu'elle souhaitait signer avec l'OTAN. Une rencontre entre des dirigeants russes, américains et des représentants de l'organisation est programmée. Vladimir Poutine exige de ses interlocuteurs :

- en premier lieu, un engagement à ne plus élargir l'OTAN et n'entamer aucun nouveau processus d'adhésion, surtout avec l'Ukraine.
- par ailleurs, le Président russe exige que les États-Unis s'engagent à ne plus établir des bases et activités militaires, non seulement en Ukraine, mais également dans divers états d'Europe orientale, anciens territoires de l'URSS comme le Caucase du sud et l'Asie centrale.

Des exigences que la Russie souhaite faire appliquer car elle estime être menacée, « encerclée » par l'Occident et craint pour sa sécurité. En disposant, dans le même temps, ses forces militaires pour encercler l'Ukraine, Vladimir Poutine pose « un ultimatum » à peine déguisé !

Le 26 janvier 2022, les États-Unis adressent leur réponse, refusant de s'engager à ne pas élargir l'OTAN et à fermer définitivement la porte à une adhésion de l'Ukraine.

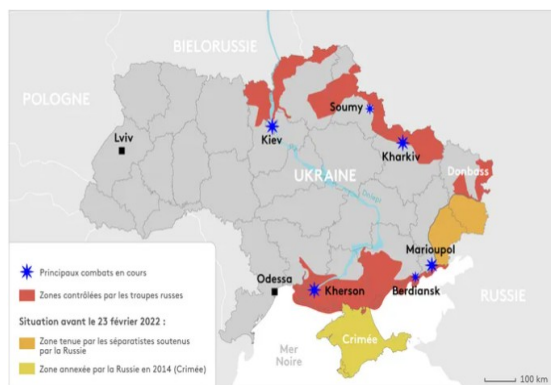
En revanche, les Américains ouvrent la voie à des discussions pour évoquer la présence de missiles stratégiques et armes nucléaires en Europe et proposent "la possibilité de mesures de transparence réciproques concernant les positions militaires ainsi que des mesures pour améliorer la confiance s'agissant des exercices militaires et des manœuvres en Europe".

**Vladimir Poutine refuse et des hommes supplémentaires sont déployés près de l'Ukraine jusqu'à la mi-février, brandissant la menace d'une invasion de l'Ukraine, même si le Kremlin a toujours effectué des manœuvres militaires et nié toute intention belliqueuse.**

D'importantes tractations diplomatiques impliquant les États-Unis, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Ukraine et la Russie ont été menées. Mais sur le terrain, de nombreux bombardements, imputés par chaque camp à l'autre, renforcent la crainte d'une action militaire.

Pour le Kremlin, l'entrée de ses troupes en Ukraine en février 2022 n'est qu'une « opération spéciale » visant à chasser le gouvernement illégal de Zelensky et capturer ce dernier si possible.

## Un bilan humain catastrophique



Depuis le début de cette guerre, plusieurs villes ukrainiennes ont été touchées par des séries de bombardements russes, comme Kiev, Lviv, Ternopil, Dnipro et Zaporijjia qui ont été les cibles de missiles et de drones. Sans oublier les nombreux viols, assassinats, pillages et crimes de guerre russes.

En novembre 2022, plus de 100.000 soldats russes auraient été tués ou blessés en Ukraine, a estimé le chef d'état-major de l'armée américaine, ajoutant que les

forces ukrainiennes avaient "*probablement*" souffert des pertes équivalentes depuis le début du conflit.

Selon le Haut Commissariat aux réfugiés, 8,3 millions de civils pourraient avoir fui l'Ukraine à la fin de l'année 2022. La Pologne, pays voisin, est le pays qui a accueilli le plus de réfugiés ukrainiens puis viennent la Roumanie, la Hongrie, la Moldavie.

## Des menaces industrielles et environnementales

Plusieurs ONG recensent les menaces industrielles et environnementales en Ukraine. Incendies décimant des hectares de forêt, attaques sur des usines chimiques, menaces sur les centrales nucléaires, fuites d'hydrocarbures et sols agricoles pollués notamment par les nombreuses mines abandonnées dans les territoires repris aux Russes ... La guerre lancée par la Russie en Ukraine ne fait pas que faucher des vies, elle met aussi en péril à court et à long termes l'environnement et les moyens de subsistance des Ukrainiens.

**Encore un coup de bluff ? Le Président russe a une nouvelle fois affirmé, dimanche 25 décembre, être prêt à négocier la paix avec l'Ukraine, tout en accusant l'Occident de vouloir "diviser" la Russie et de torpiller les discussions**

## Notes pour une meilleure compréhension du texte.

(1) - Cette guerre oppose non seulement l'Ukraine aux forces armées russes mais également à deux groupes séparatistes « pro russes » : la république populaire de Donetsk et la république populaire de Lougansk, États autoproclamés soutenus par la Russie.

(2) - OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord est l'organisation politico-militaire mise en place par les pays signataires du traité de l'Atlantique Nord en 1949 afin de pouvoir remplir leurs obligations de sécurité et de défense collectives.

## Cours d'informatique « on-line » pour les retraité.es

Certes, il n'y a rien de plus agréable que de recevoir des cartes postales de la part de celles et ceux qui nous sont proches.

Mais, comme le prix des timbres ne cesse d'augmenter (comme le reste d'ailleurs) et que maintenant tout se fait via l'ordinateur, pourquoi ne pas, tout simplement, vous adresser à vos cher.es ami.es via la messagerie internet.

Vous, vous savez certainement le faire ! Facile, direz-vous ! Mais laissez-nous vous raconter les mésaventures d'un camarade retraité qui a d'abord voulu, et c'est normal, créer son compte !

**L'ordinateur** : Introduisez votre prénom et votre âge

Le retraité : michel - 75 ans

**L'ordinateur** : Introduisez un mot de passe

Le retraité : michel

**L'ordinateur** : désolé, le mot de passe ne doit pas être votre prénom

Le retraité : michelin

**L'ordinateur** : désolé, le mot de passe doit avoir au moins dix caractères

Le retraité : michelines

**L'ordinateur** : désolé, le mot de passe doit avoir au moins un nombre

Le retraité : deux michelines

**L'ordinateur** : désolé, le mot de passe doit avoir au moins un nombre sous forme de guarisme (comme par exemple 2)

Le retraité : 2 michelines

**L'ordinateur** : désolé, le mot de passe ne doit pas contenir d'espace

Le retraité : 2michelinesetzut

**L'ordinateur** : désolé, le mot de passe doit contenir au moins une majuscule

Le retraité : 2michelinesetZUT

**L'ordinateur** : désolé, le mot de passe ne doit pas contenir plus de deux majuscules successives

Le retraité : 2michelinesetZutetcrotte!

**L'ordinateur** : désolé, le mot de passe ne doit pas contenir de signes de ponctuation ni d'exclamation

Le retraité : 2michelinesetZutetcrotteet allezvous fairevoirchezplumeau !!!!

**L'ordinateur** : désolé, ce mot de passe existe déjà !



# APPEL - COTISATIONS CLR 2023

Pour celles et ceux qui étaient encore en activité jusqu'à la fin de l'année 2022, mais qui sont en retraite dès 2023, sachez que les membres du bureau du CLR sont heureux de vous accueillir au sein de « votre structure des retraités de Solidaires FiP ».

Pension mensuelle nette perçue en janvier 2022 avant déduction du PAS	Montant de la cotisation en euros
Jusqu'à 1 144 €	20
de 1 145 € à 1 300 €	25
de 1 301 € à 1 456 €	28
de 1 457 € à 1 612 €	40
de 1 613 € à 1 820 €	46
de 1 821 € à 2 184 €	52
de 2 185 € à 2 600 €	66
de 2 601 € à 2 912 €	79
de 2 913 € à 3 432 €	97
de 3 433 € à 3 952 €	113
de 3 953 € à 4 472 €	130
A partir de 4 473 €	138

Suite à la décision du Congrès 2022, la SEA n'existe plus. Il n'y a donc plus de cotisation à verser à ce titre.

**RAPPEL :** votre cotisation syndicale vous permet de bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 66 %. Ainsi, si vous êtes adhérent-es ou futur-es adhérent-es, non imposables à l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'un remboursement égal à 66 % de la cotisation payée.

Depuis janvier 2023, il vous est possible de télécharger « votre attestation fiscale 2022 » via le site de Solidaires FiP.

Connectez-vous au site :

[solidairesfinancespubliques.org](https://solidairesfinancespubliques.org). Puis entrer votre identifiant sous la forme **prénom.nom-s (-tiret du 6) puis votre mot de passe qui peut être votre numéro d'adhérent.e** ... il vous suffira de cliquer sur « mon espace ». A gauche du nouvel écran apparaîtra « Mes attestations fiscales ». **N'hésitez pas à nous contacter en cas de problème :** [clr@solidairesfinancespubliques.org](mailto:clr@solidairesfinancespubliques.org)

## ENVOI DE LA COTISATION

==> par chèque

**CHEQUE A ETABLIR A L'ORDRE DE :**  
**Solidaires Finances Publiques – CLR**

A envoyer à : Solidaires FiP - CLR

Boite 24 - 80 rue de Montreuil - 75011 - PARIS

Le montant doit être arrondi à l'unité, **sans inscrire de centime**. Pour diverses raisons, certaines publications du CLR ne peuvent être transmises par voie postale ... mais uniquement par courriel... **privant, de ce fait, les adhérent.es ne nous ayant pas communiqué leur adresse de messagerie internet. Il est donc primordial de nous la communiquer.**

- ==> par virement bancaire sur le compte

**Solidaires FiP - CLR**

A la demande de bon nombre d'entre vous, nous avons, en 2021, mis en place, le paiement des cotisations par virement bancaire, à effectuer sur l'IBAN :

IBAN - Numéro de compte bancaire international

FR76 4255 9100 0008 0194 6024 691

**N'oubliez pas de préciser dans le libellé de votre opération de virement :**

-  **votre identité complète, en précisant surtout les nom et prénom de l'adhérent s'ils sont différents de ceux du titulaire du compte bancaire, afin d'éviter toute confusion lors de l'enregistrement de votre règlement,**

-  **ainsi que "Cotisation CLR 2023 – nom prénom".** En cas de règlement effectué au nom de deux adhérent.es, merci d'indiquer les deux identités avec les montants respectifs.

- ==> par cotisation CB en ligne

**Nouveau moyen de paiement pour les retraités et les actifs mis en place par la trésorerie nationale : voir sur le site de Solidaires FiP – rubrique : le syndicat – adhérent – cotisation en ligne.**

## TRES IMPORTANT – Merci de nous fournir toutes vos coordonnées

N° de téléphone : .....

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse du domicile : .....

Adresse de messagerie internet : .....

Désirez-vous toujours recevoir notre bulletin « papier » ou préférez-vous le consulter en « dématérialisé » via le site du CLR ? **Papier : Oui Non**

**Dématérialisé via le site du CLR : oui Non**